

L'héritier du diadème chez les Antigonides

Sylvie LE BOHEC-BOUHET

Université de Rouen

Abstract: In the Antigonid dynasty, the heir of the throne was the eldest son of the king and the designation of the new king was happening without difficulties. Apart from the case of Demetrios, the younger son of Philip V, the Macedonian royal house did not suffer dynastic murders. The events around Philip's succession show that the king could appoint an other heir if he wanted to. As so far we know, there is no word to designate the "crown prince" who, probably, was introduced by his father to the Firsts of the Macedonians and to the Assembly. The king prepared his heir to his future task by giving him a good education and associating him to various political activities. In some cases, for diplomatic reasons, the king could choose a wife for his heir. In many occasions, when the father received honours from individuals or from cities, the royal heir was associated.

Après la mort d'Alexandre le Grand, le royaume de Macédoine passe aux mains de différents dirigeants, mais aucun ne réussit à instaurer une continuité dynastique. C'est seulement en 277 que la Macédoine connaît une nouvelle dynastie fondée par Antigone Gonatas après sa victoire de Lysimacheia sur les Galates, celle des Antigonides. Ces derniers règnent sur la Macédoine jusqu'en 168, date à laquelle le roi Persée est battu par les Romains à Pydna. La défaite entraîne la fin de la dynastie, la chute de la royauté et l'occupation de la Macédoine par la puissance romaine. Cinq souverains se sont succédés à la tête du royaume pendant cette période: Antigone Gonatas (277-239), Démétrios II (239-229), Antigone Dôsôn (229-221), Philippe V (221-179) et Persée (179-168)¹. Les Antigonides se sont toujours considérés comme les successeurs des Argéades qui ont régné sur la Macédoine à l'époque archaïque et classique et ils aiment à se référer à Philippe et à Alexandre le Grand qui restent leurs modèles.

Chez les Antigonides, comme dans toute monarchie, le "prince héritier" est celui qui a été désigné pour succéder au roi en place lorsque ce dernier disparaît. Comment se fait cette succession? Peut-on préciser de quelle manière est choisi l'héritier du diadème? Comment le futur roi est-il préparé à ses futures fonctions? Quelle éducation reçoit-il? Se voit-il confier des responsabilités dans la gestion du royaume? A quel âge est-il en mesure d'exercer le pouvoir? Les Antigonides ont-ils été influencés par les Argéades en ce domaine? Tels sont les principaux aspects que nous tenterons de préciser dans cette étude, malgré l'état lacunaire de la documentation.²

Tout souverain se doit d'avoir une descendance pour assurer la continuité de la dynastie. Le "prince héritier", c'est le futur roi, celui qui doit succéder au souverain

¹ Pour tous ces souverains, Hammond -Walbank 1988 où on trouvera la bibliographie antérieure.

² La publication de nombreuses inscriptions ces dernières années n'a pas apporté beaucoup de nouveautés pour notre sujet et la remarque de Tarn 1913, 4 qui écrivait: "The record of this world is a wreck, the worst wreck in all Greek history" est toujours valable.

en place lorsque ce dernier disparaît. A l'époque hellénistique, dans les différentes monarchies nées du démembrement de l'empire d'Alexandre, la succession royale se fait par ordre de primogéniture masculine. Cl. Préaux écrit : " il (le territoire) passe au fils du roi par ordre de primogéniture dans la lignée masculine. Principe commun à toutes les monarchies hellénistiques et maintes fois affirmé notamment en cas d'usurpation"³. Voyons donc, chez les Antigonides, comment se sont effectuées les successions.

Le cas d'Antigone Gonatas est particulier, puisque c'est lui le fondateur de la dynastie et puisque c'est sa victoire sur les Galates en 277 qui lui ouvre les portes de la Macédoine. Certes, Antigone est le fils de Démétrios Poliorcète⁴, qui avait régné sur la Macédoine de 294 à 288, date à laquelle il en avait été chassé. Toutefois, comme ce dernier avait laissé de mauvais souvenirs à ses sujets macédoniens, cette filiation ne jouait pas véritablement en faveur d'Antigone⁵. Gonatas meurt en 239 âgé d'environ 80 ans et c'est son fils Démétrios II qui lui succède. Antigone avait eu de l'Athénienne Démo un premier fils Alcyoneus qu'il considérait comme son héritier, mais ce dernier meurt probablement pendant la guerre de Chrémonidès⁶. A partir de ce moment, c'est Démétrios, le fils que lui a donné, peu après 275, la princesse séleucide Phila, fille de Stratonice et de Séleucos Nicator, qui devient son successeur⁷. A la mort de son père, Démétrios est âgé d'environ 36 ans et la passation des pouvoirs se fait sans heurts. Lorsqu'il meurt brusquement en 229, en combattant les Dardaniens, ce roi qui a eu plusieurs épouses⁸, n'a pour lui succéder qu'un fils, Philippe, né de Phthia, fille d'Alexandre II d'Epire et de sa demi-soeur Olympias. Toutefois ce fils, en raison de son jeune âge, 8 ans, ne peut véritablement gouverner le royaume et c'est un cousin de Philippe, Antigone surnommé Dôsôn qui est appelé à la tête du royaume comme *épitropos* et *stratègos*. Peu de temps après, il devient *basileus*⁹. Avant sa mort qui a lieu en 221, Antigone a tout préparé pour que le royaume revienne au fils de son prédécesseur Démétrios, le jeune Philippe, âgé maintenant de 17 ans¹⁰. La rivalité entre les deux fils de Philippe V, Persée, né sans doute vers 212 de l'Argienne Polycrateia, d'abord femme d'Aratos le jeune, et Démétrios né d'une mère inconnue de nous, 5 ans après son aîné, a été violente du vivant de leur père et a conduit à la mort du fils cadet du roi. Toutefois, en 179 lorsque Philippe V meurt, c'est son fils aîné qui lui succède, apparemment sans heurts. Persée eut deux fils, mais, fait prisonnier par les Romains qui abolissent la monarchie en 168, il n'aura pas à transmettre son pouvoir¹¹.

³ Préaux 1997 I, 189; sur la succession au trône dans les monarchies hellénistiques, on peut encore se reporter à l'ouvrage ancien, mais encore utile de Breccia 1903.

⁴ Démétrios Poliorcète a eu plusieurs fils: Plu., *Demetr.* 53.8.

⁵ Plu., *Demetr.* 42.4-6; Wehrli 1969, 187.

⁶ Alcyoneus est mort sur un champ de bataille, mais nous ignorons lequel. Son âge n'est pas non plus connu. Tarn 1913, 301; voir ci-dessous p. 60.

⁷ Tarn 1913, 304 et n.82.

⁸ Ogden 1999, 179ss; Carney 2000, 183-190.

⁹ Le Bohec 1993^a, 102, 114-149.

¹⁰ Le Bohec 1993, 468-476; sur Philippe V, Walbank 1940; Ogden 1999, 183-187.

¹¹ Sur Persée, Meloni 1953; Ogden 1999, 187ss. Sur Andriskos qui se fait passer pour le fils de Persée et de Laodice, Will 1982, 387ss; Ogden 1999, 189ss.

A l'examen des conditions de l'arrivée au pouvoir de ces différents princes héritiers, plusieurs constatations s'imposent. Le royaume de Macédoine est toujours transmis à une seule personne: le pouvoir royal et le territoire ne se partagent pas. Cette personne est toujours un homme, normalement, le fils du roi défunt. En cas d'absence d'un tel héritier ou d'impossibilité pour cet héritier de régner en raison de son âge par exemple, c'est le plus proche parent masculin qui est choisi, ainsi Dôsôn, cousin du feu roi Démétrios. Les femmes sont exclues de la succession: ni l'épouse du roi décédé qui pourtant porte le titre de *basilissa*, ni ses filles ne peuvent prétendre à l'exercice du pouvoir royal. Ainsi, lors de la mort inattendue de Démétrios II en 229, alors que l'héritier est mineur, ce n'est pas son épouse Phthia, mère du jeune Philippe, qui lui succède. Deux anecdotes datant de l'époque d'Alexandre le Grand et d'Antipatros, même si elles ne sont pas entièrement véridiques¹², confirment bien cette conception. Ainsi Plutarque écrit: "Olympias même et Cléopâtra, entrant en lutte avec Antipatros, s'étaient partagé le pouvoir: Olympias avait pris l'Epire, Cléopâtra la Macédoine. En apprenant cette nouvelle, Alexandre dit que sa mère avait fait le meilleur choix, parce que les Macédoniens ne supporteraient pas d'être gouvernés par une femme"¹³. Diodore, pour sa part, rapporte que les Macédoniens, devant les entreprises d'Olympias, se souvenaient des paroles d'Antipatros leur recommandant à sa mort "de ne jamais laisser une femme à la tête du royaume"¹⁴. Lorsque le souverain a plusieurs garçons, c'est normalement son fils aîné qui est son héritier: ainsi, en est-il pour Persée, fils aîné de Philippe V. Toutefois, le roi est libre d'en décider autrement et la volonté royale paraît toute puissante. C'est cette crainte d'un changement possible de la part du roi qui explique en partie les agissements de Persée à l'encontre de son frère Démétrios. Polybe dit que Persée craignait de se voir évincé bien qu'il fût l'aîné (*presbutatos*)¹⁵, affirmation qui montre bien quelle était la coutume en Macédoine. Le fait que Philippe ait pu songer à un autre héritier que Persée, en l'occurrence Antigone, même si l'histoire paraît douteuse¹⁶, manifeste bien le libre choix du roi. Cette priorité du fils aîné se retrouve dans le cas de Philippe V. Si les *prôtoi Makedonôn*, les "premiers des Macédoniens", grands personnages du royaume font épouser à Antigone Dôsôn la mère du jeune Philippe, c'est sans doute parce qu'ainsi Philippe qui était l'héritier de Démétrios est aussi considéré comme le fils aîné du nouveau couple et donc comme le successeur officiel de Dôsôn¹⁷.

Lorsque le souverain a des garçons d'épouses différentes¹⁸, c'est le fils né de la première épouse qui est considéré comme l'héritier ainsi que le révèle l'exemple de

¹² Carney 1993, 34 met en doute l'authenticité de ces anecdotes. *Contra* Miron 2000, 35.

¹³ Plu., *Alex* 68.4-5; trad. Flacelière et Chambry 1975; O'Neil 1999.

¹⁴ D.S.19.11.9; trad.F.Bizière 1975.

¹⁵ Plb. 23.7.6.

¹⁶ Meloni 1953, 56ss.

¹⁷ Plu., *Aem.* 8.3; Le Bohec 1993a, 147ss ; Carney 2000, 191ss; Miron 2000,45 et n.42.

¹⁸ Si les rois antigonides ont eu moins d'épouses que Philippe II ou Démétrios Poliorcète, il n'en demeure pas moins qu'ils en ont tous eu plusieurs. Sur la question fort discutée de savoir si ces souverains ont été polygames ou si les différentes épouses se sont succédées, voir Ogden 1999, 171-189; Carney 2000, 228-232.

Persée déjà cité. Si ce fils premier né a vu le jour avant l'accès au pouvoir de son père, il paraît avoir eu aussi la priorité. Le seul cas connu est celui d'Alcyoneus, premier fils d'Antigone Gonatas que ce dernier considérait comme son héritier¹⁹, mais ce fils de Gonatas laisse beaucoup de questions sans réponse. En effet, Alcyoneus serait le fils d'une courtisane athénienne Démo si l'on en croit des sources tardives et confuses et aurait donc été illégitime²⁰. Le nom même d'Alcyoneus, nom grec peu répandu, paraît curieux. Fait-il référence au beau jeune homme de Delphes qu'Eurybatos, fils d'Euphémios, de la race du fleuve Axios sauva, par amour, du sacrifice?²¹ Il semble curieux que, si ce fils était illégitime, Antigone l'ait choisi comme son successeur. Quoi qu'il en soit cet héritier cher au cœur de Gonatas ne règne pas puisque la mort le frappe avant son père et avant de devenir un rival possible pour son jeune demi-frère Démétrios. En tout cas le choix d'Alcyoneus par Gonatas laisse supposer que ce n'était pas seulement les fils nés après l'avènement de leur père qui étaient aptes à régner²². Toutefois le manque d'exemples nous incite à rester prudent.

Dans le cas d'un fils mineur, le choix se porte, on l'a vu, sur le plus proche parent masculin. Quels sont les responsables d'un tel choix? Plutarque, notre seule source, écrit que ce sont les *prôtoi Makedonôn*, "les premiers des Macédoniens" qui, à la mort de Démétrios II font appel à Dôsôn et qui font la proclamation officielle (*prosègoreusan*)²³. C'est à ces personnages importants du royaume²⁴ que Philippe V présente le nouveau successeur qu'il a choisi: "Comme Persée était en Thrace, il fit le tour des villes de Macédoine et recommanda Antigone aux Premiers des Macédoniens"²⁵. On peut donc vraisemblablement penser que le roi devait présenter son successeur aux *prôtoi Makedonôn* et sans doute ensuite à l'Assemblée des Macédoniens²⁶. Cette présentation devait avoir lieu dès le plus jeune âge de l'enfant et, plus tard, une autre cérémonie devait célébrer la majorité de l'héritier²⁷, fixée sans doute chez les Antigonides à 20 ans selon une hypothèse avancée dans une étude antérieure²⁸. Ensuite, à la mort de son père, le successeur organise les funérailles et

¹⁹ Ci-dessus p. 58.

²⁰ Ath.13.578a; Tarn 1913, 247s et n. 92; Gabbert 1997, 70; Ogden 1999, 178s; Carney 2000, 181s.

²¹ Il y a deux Alcyoneus dans la mythologie grecque, le Géant tué par Héraklès et le beau jeune homme de Delphes: voir Grimal 1951 *s.u.* Alcyoneus; *LIMC* I 1 *s.u.* Alkyoneus.

²² Hatzopoulos 1986 a supposé qu'en Macédoine, chez les Argéades, comme à Sparte, seuls étaient aptes à régner les princes nés après l'avènement de leur père. Greenwalt 1989 considère que le foisonnement des candidatures au trône permet de douter de l'existence d'une telle règle. Chez les Eacides, le *nomos* successoral comprenait la primogéniture et la porphyrogénèse, voir Corvisier 1997.

²³ Plu., *Aem.* 8.3.

²⁴ Sur les *prôtoi*: Le Bohec 1993a, 134-141; Hatzopoulos 1996, 303-312.

²⁵ Liv. 40.64.7.

²⁶ Hatzopoulos 1996, 310.

²⁷ Chez les Lagides, est connue la cérémonie des *Anaklêtéria* pour Ptolémée V Epiphane et pour Ptolémée VI Philométor: Plb. 18.53.3 et 28.12.8-9; en dernier lieu, Legras 1999, 109-132.

²⁸ Le Bohec 1993b. Les remarques faites par Hatzopoulos 1994, 84 à propos des jeunes Macédoniens ne me paraissent pas incompatibles avec mon hypothèse: "Les jeunes macédoniens atteignent la majorité légale à dix-huit ans, mais... cette majorité ne devenait effective qu'à 20 ans, à la sortie de l'éphébie qui durait deux ans, comme à Athènes".

conduit le cortège funèbre²⁹. Il paraît vraisemblable de penser qu'il est alors reconnu officiellement et par les *prôtoi* et par l'Assemblée, lors d'un grand rassemblement au cours duquel avait peut-être lieu la lecture publique du testament. Les *prôtoi* et l'Assemblée ne font que confirmer le choix du roi défunt en acclamant le nouveau souverain³⁰. Y avait-il alors prestation de serment? Si oui, de la part de qui? Le fait n'est pas assuré³¹. Le prince héritier prend alors les insignes de la royauté et notamment le diadème. Il est le nouveau roi.

Nous venons de mentionner une lecture possible du testament du souverain défunt. Comme Alexandre le Grand³², les rois antonides ont-ils fait un testament dans lequel ils indiquaient clairement leur volonté concernant leur successeur? C'est fort probable, mais la seule attestation connue concerne un cas particulier puisqu'il s'agit d'Antigone Dôsôn. Polybe dit que ce roi a laissé un testament (ἀπολιπὼν διαθήκην) dans lequel "il prenait toutes les dispositions pour l'avenir" (περὶ τοῦ μέλλοντος διέταξε) et confiait à différents officiers en qui il avait toute confiance un certain nombre de responsabilités afin de guider le jeune Philippe³³.

Enfin, il faut noter que, mis à part le cas de Démétrios, le fils cadet de Philippe V, mis à mort par son père, la cour de Macédoine n'a pas connu, sous les Antigonides, d'assassinat dynastique et que les successions se sont déroulées sans heurts. Plutarque, au début de sa *Vie de Démétrios* insiste sur ce fait qui distingue cette dynastie des autres³⁴.

Dans les sources, les enfants royaux sont désignés par les mots habituels utilisés pour les enfants, à savoir, *tekna* et *paidia*. C'est avec ces termes que Plutarque parle des enfants de Persée³⁵. Tite-Live se sert du mot *liberi* pour les enfants de Philippe V³⁶. Les enfants royaux peuvent aussi être englobés dans le terme plus large d'*eggonoi*, les descendants³⁷. Existe-il un mot particulier s'appliquant uniquement au "prince héritier"? Nous l'ignorons. La plupart du temps, les auteurs parlent de l'enfant, *pais*³⁸ ou *puer*³⁹, du fils, *uios*⁴⁰ ou *filius*⁴¹, ou de fils aîné, *presbutatos*⁴² ou *fil-*

²⁹ Antigone Gonatas rend de très grands honneurs à la dépouille de son père Démétrios Poliorcète et le fait enterrer à Démétrias: Plu., *Demetr.*53; Wehrli 1969, 191s. Rien n'a été conservé dans les sources pour les autres rois.

³⁰ Birkman 1937, 121 considère que cette présentation au peuple "était la formalité nécessaire à la prise de possession de la fonction publique". Aymard 1950, 134s (*EHA* 161) constatant le silence des sources pense qu'on peut soit imaginer soit repousser une cérémonie de désignation ou d'acclamation. *Contra* Hatzopoulos 1996 I, 312 qui considère que les *prôtoi* et l'Assemblée avaient le dernier mot.

³¹ Hammond 1989, 65ss, 282ss admet ce serment.

³² Heckel 1988, 11.

³³ Plb.4.87.7-9.

³⁴ Plu., *Demetr.* 3.4-5. Ogden 1999, 171.

³⁵ Plu., *Aem.* 33.6 (*ta tekna, ta paidia*); 34.1 (*tôn teknôn*)

³⁶ Liv. 40.6.2.

³⁷ Dantas 1983, 52, l. 5 (*SEG* 33, 115): καὶ τῶν ἐγγόνων αὐτῶν, et *IG* II 2, 683, pour les descendants de Gonatas; *IG* II 2, 1299 (*Syll*³ 485) l. 11: τῶν ἐγγόνων αὐτῶν, et l. 37: τοὺς ἐγγόνους αὐτοῦ pour les descendants de Démétrios II; voir Mikalson 1998, 160s pour d'autres attestations probables.

³⁸ Plu., *Pyrrh.* 34.10 pour Alcyoneus.

³⁹ Liv. 31.28.5 pour Persée.

⁴⁰ Plu., *Pyrrh.* 32.2; 34.7 pour Alcyoneus.

⁴¹ Livy 31.28.5 pour Persée.

⁴² Plb. 23.7.6.

*ius major*⁴³. Chez Polybe, on rencontre pour désigner le futur Philippe V, l'expression *kata physin uios*, "fils par le sang" par opposition à *kata thésis* qui s'applique au "fils adopté"⁴⁴. Dans la liste des souscripteurs pour la reconstruction du gymnase de Larissa, figure, en dix septième position, après le roi Philippe-Philippe V –Περσεύς Φιλίπποι ὁ βασιλείος–⁴⁵. L. Moretti interprète ce mot comme un adjectif patronymique signifiant "fils du roi", terme qui, en ce sens, serait un *hapax*⁴⁶. Cette absence de titre dans les sources explique l'utilisation de formules telles que "le prince héritier" ou "l'héritier du diadème".

Le futur roi porte-t-il des habits ou des signes distinctifs? A partir du moment où le roi l'a choisi, il est fort probable qu'il soit vêtu de pourpre⁴⁷ et qu'il porte les *krépidès*, la chlamyde et la *kausia* qui sont les attributs des rois⁴⁸. Une fois devenu majeur, le "prince héritier" doit pouvoir continuer à vivre dans le palais. Toutefois, un passage de Tite-live concernant Persée et Démétrios, les deux fils de Philippe V, montre qu'ils habitaient chacun dans une demeure (*domus, aedes*) qui se trouvait en dehors du palais. C'est chacun dans leur maison respective que les deux frères offrent un banquet à leurs "compagnons de manoeuvre" après la bataille fictive des Xandika⁴⁹. Le "prince héritier" commence à s'entourer d'amis qui, pour une partie d'entre eux, deviendront ses fidèles conseillers, ses *philoï*⁵⁰. Certains d'entre eux ont été élevés avec lui. Voyons donc à présent l'éducation des futurs rois.

Il va de soi que le ou les fils du roi qui peuvent être amenés un jour à prendre sa succession reçoivent une éducation physique et intellectuelle de qualité. Qu'en savons-nous pour les Antigonides?

Comme toute femme grecque, la reine joue certainement un rôle dans l'éducation de ses enfants dans leurs premières années. Une anecdote bien connue rapportée par Plutarque à propos d'Eurydice, mère de Philippe II, qui se serait mise à étudier à un âge avancé "afin d'instruire ses enfants" le laisse supposer⁵¹.

Le futur roi de Macédoine aura à combattre sur le champ de bataille et il devra se révéler un excellent guerrier. Pour ce faire, il doit avoir un corps robuste et capable d'endurer toutes sortes d'épreuves. Sous la conduite de maîtres spécialisés, il reçoit une éducation physique intense et s'exerce au maniement des armes. Si cet entraînement commence à être connu pour les jeunes Macédoniens grâce, notamment, à la loi

⁴³ Liv. 39.53.14; 40.21.6.

⁴⁴ Plb. 4.2.5; Walbank 1970, 130.

⁴⁵ ISE II 102; Bringman-von Steuben 1995, 170s, n° 106.

⁴⁶ ISE II 102, 78 n.13; Migeotte 1992, 90ss n° 33.

⁴⁷ Aucune source n'en fait mention, mais comme on sait que des membres de l'entourage royal portaient la pourpre, il paraît vraisemblable de penser qu'il en était de même pour le "prince héritier". Sur les *purpurati*, Le Bohec 1985, 96-8. Sur le port de la pourpre chez les Antigonides: Reinhold 1970, 29-36, Blum 1998, 218-224.

⁴⁸ Plu., *Ant.* 54.8: Plutarque qui mentionne ces attributs pour le fils d'Antoine précise que cette tenue était celle des rois successeurs d'Alexandre.

⁴⁹ Liv. 40.7.4-8.2. Sur ces "compagnons de manoeuvre", voir ci-dessous p. 65.

⁵⁰ Plb. 23.7.7 (pour Démétrios); Liv. 40.6.7 (pour Persée). Sur les *philoï* des Antigonides: Le Bohec 198; sur ceux des royautes d'Asie: Savalli 1998.

⁵¹ Plu., *Mor.* 14 b-c. Sur ce passage de Plutarque, voir mes remarques dans Le Bohec 2004.

gymnasiarchique de Béroia⁵² et à celle éphébarchique d'Amphipolis⁵³, les précisions manquent encore concernant les futurs rois. Toutefois la mention d'installations athlétiques à la cour de Pella se trouve dans un passage de Polyen pour l'époque de Philippe II; outre la poussière, la sueur et l'onction d'huile évoquées par l'auteur, une palestre et des bains sont attestés⁵⁴. Or, les fouilles récentes effectuées dans le palais de Pella ont mis au jour une palestre et des bains⁵⁵. Ces constructions qui datent, semble-t-il, du règne de Cassandre, ont continué à être utilisées par la suite.

L'héritier royal doit savoir monter à cheval car c'est à cheval que combat normalement le souverain. A Argos, Alcioneus se présente à cheval devant son père⁵⁶. Le prince se doit aussi d'être un bon chasseur et, très tôt il doit participer aux chasses de son père. On sait que les rois de Macédoine s'adonnaient fréquemment à cette activité et qu'ils possédaient dans le royaume de grandes réserves de chasse qui feront l'admiration des Romains⁵⁷. La chasse est considérée comme un entraînement à la guerre. Une coutume macédonienne rapportée par Athénée d'après Hégésandros, voulait que les Macédoniens qui n'avaient pas tué un sanglier sans filets n'aient pas le droit de manger allongés. Cassandre, bien que fils d'Antipatros et bon chasseur, dût dîner assis aux pieds de son père jusqu'à 35 ans, âge auquel il accomplit cet exploit⁵⁸. Cette coutume montre bien que le fils du roi doit faire ses preuves dans ce domaine⁵⁹.

L'éducation du jeune "prince héritier" n'est pas seulement physique. La cour des rois de Macédoine, sous les Argéades, a toujours accueilli de grands esprits comme Euripide ou Aristote pour ne citer que les plus célèbres⁶⁰. Les Antigonides ont continué cette tradition et en particulier Antigone Gonatas qui a constitué à Pella "his circle", selon le mot de Tarn⁶¹. Ses successeurs ne semblent pas avoir abandonné cet accueil comme le laissent supposer quelques noms conservés dans les sources⁶². Les peintures représentant un groupe de philosophes sur le mur d'une tombe à ciste – datant de la fin du IV^e siècle ou du début du III^e siècle avant J.-C. – récemment découverte à Pella tendent à renforcer l'idée d'une activité intellectuelle importante dans le royaume⁶³. Par conséquent, le futur héritier vit dans un environnement de gens cultivés. De plus, il a, autour de lui, des hommes spécialement chargés de son éducation. Un passage de Plutarque y fait allusion; lors du triomphe de Paul-Émile à Rome, les enfants de Persée sont présents *καὶ σὺν αὐτοῖς τροφῆων καὶ διδασκάλων καὶ παιδαγωγῶν δεδακρυμένων ὄχλος*⁶⁴. On retrouve ces trois mêmes caté-

⁵² Gauthier-Hatzopoulos 1993.

⁵³ Cette loi n'est, hélas, par encore publiée, voir Gauthier-Hatzopoulos 1993, 161ss.

⁵⁴ Polyen. 4.2.6.

⁵⁵ Chrysostomou 1998, 113-21, 1999, 492ss, 2001, 444, 2003, 32ss. Les *kolymbéthra* sont longs de 7,5 m, larges de 5 m et profonds de 1, 65 m.

⁵⁶ Plu., *Pyrrh.* 34.7.

⁵⁷ Plb. 31.29.3-4.

⁵⁸ Ath. 1.18a; voir Hatzopoulos 1994, 93s.

⁵⁹ En dernier lieu, Palagia 2000; Saatsoglou, à paraître.

⁶⁰ Hammond 1979, 149, 517-520.

⁶¹ Tarn 1913, 223-256.

⁶² Le Bohec 1987b, 324s.

⁶³ Lilibaki-Akamarti 2001.

⁶⁴ Plu., *Aem.* 33.6.

gories, *tropheis*, *paidagōgoi* et *didaskaloi* à propos d'Alexandre le Grand⁶⁵. Ces termes sont difficiles à traduire avec précision en français. Pour désigner ces hommes d'une façon globale, Plutarque emploie l'expression τῆς περι αὐτὰ θεραπείας, "les gens qui étaient à leur service"⁶⁶, dans le cas des enfants de Persée, et πολλοὶ ... περι τὴν ἐπιμέλειαν ἦσαν αὐτοῦ⁶⁷, dans le cas d'Alexandre, "nombreux étaient ceux qui prenaient soin de lui". Le *tropheus*, c'est, étymologiquement celui qui nourrit, donc qui élève, qui prend soin d'un enfant⁶⁸, mais le terme semble avoir eu assez vite un sens très large puisque le philosophe Persaios est qualifié de *tropheus* d'Alcyoneus comme nous le verrons⁶⁹. Le *didaskalos*, c'est l'homme qui enseigne, le maître, et le *paidagōgos*, c'est, le plus souvent à l'époque hellénistique, l'éducateur, lequel, comme le dit H.I.Marro, "restera toujours distinct du "maître" dispensateur de science"⁷⁰. Ces trois termes désignent des fonctions, mais ils comportent aussi une valeur honorifique si l'on en croit Plutarque. En effet, à propos de Léonidas, il écrit ceci: "bien que lui-même (Léonidas) ne repoussât pas le titre de pédagogue qui comporte l'idée d'une belle et noble tâche, les autres, par égard pour sa dignité et sa parenté l'appelaient *tropheus* et *kathégētēs* (professeur) d'Alexandre"⁷¹. Ces différents "maîtres" sont soigneusement choisis par le roi et l'un d'entre eux est mieux connu: c'est Persaios, disciple du philosophe stoïcien Zénon, qui est venu à Pella à la demande expresse d'Antigone Gonatas afin de former l'esprit de son fils héritier Alcyoneus. Antigone avait souhaité recevoir Zénon lui-même, mais ce dernier décline l'invitation et lui envoie deux de ses disciples Philonide de Thèbes et Persaios de Kition qui devient le *tropheus* d'Alcyoneus selon Diogène Laërce⁷².

A cette éducation royale participe aussi un groupe de jeunes gens privilégiés, les *syntrophoi*. Ce sont les fils de bonne famille qui sont élevés avec les enfants royaux. *Syntrophos* est un titre qu'ils garderont toute leur vie. Un des *syntrophoi* de Philippe V est mentionné par Polybe: il s'agit de Samos qui devint poète⁷³. Son père Chrysgonos était un des *philoï* de Philippe V⁷⁴.

⁶⁵ Plu., *Alex.* 5,7.

⁶⁶ Plu., *Aem.* 34.1; trad. Flacelière-Chambry 1966. Ces gens étaient "à leur service" dans le sens où il prenaient soin d'eux où ils s'occupaient d'eux. Le terme de *thérapsia* a un sens très voisin de celui d'*epiméleia* cité ensuite.

⁶⁷ Plu., *Alex.* 57; trad. Flacelière-Chambry 1975.

⁶⁸ Liddell-Scott *s.u.* τροφεύς: "one who brings up, foster-father, tutor"; Hamilton 1969, 14 rappelle que, dans les inscriptions du II^e siècle, τροφεύς βασιλέως signifie "tuteur royal"; Savalli 1998, 57ss n° 56, 61s, n°59, 83s n°84, 91s n°94 et 383s.

⁶⁹ D.L. 7.7.36; ci-dessous.

⁷⁰ Marrou 1960, 203: "en grec hellénistique, παιδαγωγός perd assez souvent le sens étymologique d'esclave "accompagnateur" pour prendre l'acception moderne de pédagogue, d'éducateur au sens plein". Il est à noter que Phoenix est le *paidagōgos* d'Achille (Pl., *R.* 390e; voir Plu., *Alex.* 5.8). Sur les pédagogues, hommes libres mentionnés dans la loi gymnasiarchique de Béroia, voir Gauthier-Hatzopoulos 1993, 74-5.

⁷¹ Plu., *Alex.* 5.7: αὐτὸς μὲν οὐ φεύγων τὸ τῆς παιδαγωγίας ὄνομα καλὸν ἔργον ἐχούσης καὶ λαμπρόν. Il est à noter que Flacelière-Chambry 1975 traduisent *tropheus* par "éducateur" et *kathégētēs* par "gouverneur".

⁷² D.L. 7.7.36.

⁷³ Plb. 5.9.4; plus tard, Samos fut exécuté par le roi (Plb. 23.10.9; Plu., *Mor.* 53e).

⁷⁴ Plb. 5.17.6, 97.3; 7.11.6; 9.23.9; Walbank 1970, 547; Gallis 1977.

Chez les Antigonides, le héritier se voit confier par son père un certain nombre de responsabilités, fait qui n'est pas nouveau puisque Philippe II a agi ainsi envers son fils Alexandre⁷⁵. Le "prince héritier" peut se voir attribuer un commandement militaire. Ainsi Antigone Gonatas confie à Alcyoneus la direction de troupes dans sa campagne contre Pyrrhos en 273. Alors que le roi d'Epire tente de s'emparer d'Aigai, Gonatas "dépêche dans la ville ses généraux et son fils avec une troupe nombreuse"⁷⁶. Ce même Antigone, après la mort d'Alcyoneus donne, vers 262, à son nouvel héritier Démétrios, "encore enfant", une armée pour combattre Alexandre II d'Epire⁷⁷. Si l'on en croit Eusèbe, la rencontre eut lieu à Derdia et Démétrios remporte la victoire, ce qui permet à Gonatas d'envahir le royaume de son adversaire et de le chasser d'Epire⁷⁸. Au printemps 199, Persée qui est "encore un enfant" se voit confier par son père Philippe V le commandement de troupes contre les Romains: "choissant parmi ses Amis des hommes susceptibles de guider son jeune âge, il les donne à son fils Persée encore tout enfant et l'envoie avec une partie des troupes tenir les défilés près de Pélagonia"⁷⁹. P.Meloni suppose en outre que Persée a pu participer, aux côtés de son père, en 197, à la bataille de Cynoscéphales, ce dont nous n'avons aucune preuve⁸⁰. Avant le combat, le roi donne à son fils un certain nombre de recommandations comme le rapporte incidemment Plutarque à propos d'Antigone et d'Alcyoneus⁸¹.

On constate donc que, même très jeune, "l'héritier du trône" peut recevoir un commandement militaire. Si nous ignorons l'âge d'Alcyoneus dans l'épisode d'Argos⁸², Démétrios devait avoir environ 13-14 ans à l'époque de son commandement⁸³ et Persée 12-13 ans lorsqu'il surveille le défilé de Pélagonia⁸⁴. Le jeune âge de ces héritiers a fait penser à beaucoup de commentateurs, soit que le texte et la chronologie étaient inexacts, soit que les jeunes garçons devaient être plus âgés au moment des faits, soit qu'il s'agissait de commandements fictifs⁸⁵. Toutefois, il faut bien remarquer que les sources –sauf Justin– précisent que les jeunes princes ne sont pas seuls; ils sont entourés de généraux, d'Amis, bref, d'hommes compétents en qui le roi a toute confiance et qui peuvent aider le futur souverain. Ce dernier doit faire ses preuves, mais son entourage est là en cas de besoin. Ensuite, le roi félicite ou réprimande son fils pour son attitude ainsi qu'il ressort d'une scène rapportée par

⁷⁵ Plu., *Alex.* 9.1-3.

⁷⁶ Plu., *Pyrrh.* 32.3; trad. Flacelière-Chambry 1971: τοὺς δὲ στρατηγούς καὶ τὸν υἱὸν εἰσέπεμψε συχρῆν βοήθειαν ἄγοντας.

⁷⁷ Just. *Epit.* 26.2.11.

⁷⁸ Eus. *Chron.*, version arménienne, éd. Schoene 1.242; voir Cabanes 1976, 87.

⁷⁹ Livy 31.28.5; Trad. Hus 1977: *Filium Persea, puerum admodum, datis ex amicorum numero qui aetatem eius regerent, cum parte copiarum ad obsidendas angustias quae ad Pelagoniam sunt mittit.*

⁸⁰ Meloni 1953, 22s.

⁸¹ Plu., *Mor.* 119c.

⁸² Alcyoneus est né plusieurs années avant le mariage d'Antigone Gonatas avec Phila: Tarn 1913, 247s.

⁸³ La date de cette bataille n'est pas assurée, voir Cabanes 1976, 87.

⁸⁴ Sur cet épisode, Meloni 1953, 16-23, srt 16s.

⁸⁵ Walbank 1988, 285 n.6.

Plutarque à propos d'Antigone Gonatas et de son fils Alcioneus. Ce dernier qui s'est emparé de la tête de Pyrrhos la jette devant son père. "Antigone chassa son fils en le frappant de son bâton et en l'appelant sacrilège et barbare"⁸⁶. Par la suite, comme Alcioneus a fait preuve de bonté envers Hélénos, le fils de Pyrrhos, Antigone le félicite: "ceci est mieux, mon fils, que ce que tu as fait tout à l'heure, mais ce n'est pas encore parfait..."⁸⁷. Le roi est là pour guider et former son héritier.

En 181, Philippe V emmène avec lui Persée dans son ascension du Mt Haimos, ce qui est, à la fois, une épreuve d'endurance et un exploit à but stratégique⁸⁸. Persée qui est alors âgé de 30 ans est associé aux projets de son père. A la suite de cette expédition, ils font tous deux le siège de Petra, ville à l'emplacement inconnu. "Lui-même établit son camp du côté où la ville donnait sur la plaine et la fit contourner par son fils Persée à la tête d'un petit détachement, afin de l'attaquer à partir de positions plus élevées"⁸⁹. Peu de temps après, Persée est envoyé à Amphipolis par son père pour se faire livrer des otages thraces⁹⁰.

Dans ces aspects militaires, il faut aussi rappeler la participation de l'héritier à la fête des Xandika aux côtés de son père. Cette cérémonie de purification de l'armée a lieu chaque année au printemps et Tite-Live en donne une description pour l'année 182: le roi Philippe accompagné de ses fils passe au milieu de la chienne coupée en deux. Cette fête est ancienne et, comme le précise l'historien, le rituel voulait que les enfants du roi y participent. Cette année là, les deux fils de Philippe V, Persée et Démétrios, reçoivent chacun le commandement d'une des deux parties de l'armée qui, après le sacrifice de purification, doivent s'affronter dans un combat fictif⁹¹. Le souverain devait aussi initier son héritier à ses tâches religieuses; le seul témoignage connu est donné par Quinte-Curce qui dit que Philippe Arrhidée, le demi-frère d'Alexandre, alors son héritier puisqu'Alexandre n'a pas de fils, participait avec ce dernier aux devoirs religieux et ancestraux⁹².

Cette collaboration entre le roi et son héritier se constate dans d'autres aspects de la vie politique. Ainsi, Antigone Dôsôn, sentant sa fin prochaine, envoie son successeur Philippe dans le Péloponnèse afin qu'il rencontre Aratos, le chef de la Ligue achaienne, allié de la Macédoine, qu'il se fasse connaître des Achaiens et qu'il prenne connaissance sur place des affaires péloponnésiques⁹³. Tite-Live nous montre Philippe V partageant ses projets avec son fils Persée⁹⁴.

Une participation à des dons de la part de Philippe V et de son fils Persée est révélée par une inscription de Larissa déjà citée: il s'agit d'une liste de souscripteurs

⁸⁶ Plu., *Pyrrh.* 34.7-8; trad. Flacelière-Chambry 1971.

⁸⁷ Plu., *Pyrrh.* 34.10; trad. Flacelière-Chambry 1971; Lévêque 1957, 627.

⁸⁸ Liv. 40.21.6, 22.1-7.

⁸⁹ Liv. 40.22.12-13; trad. Guillaud 1986; Meloni 1953, 48.

⁹⁰ Liv. 40.24.3; Meloni 1953, 54.

⁹¹ Liv. 40.6; sur la fête des Xandika, voir Hatzopoulos 1994, 89-92 avec bibl. antérieure 89 n.6 à laquelle on ajoutera Launey 1950 II, 922 et Pritchett 1979, 196-202.

⁹² Curt. 10.7.2.

⁹³ Plu., *Arat.* 46.2-3; Le Bohec 1993a, 472.

⁹⁴ Liv. 40.5.9: *totus in Persea uersus cum eo cogitationes eius rei dies ac noctes agitabat.*

pour la restauration d'un gymnase dans cette cité. Parmi les 20 noms inscrits apparaissent en tête celui du roi Philippe et en dix-septième position celui de son fils Persée. L'absence, dans cette liste, du nom de Démétrios, le fils cadet du souverain a été remarquée par les commentateurs qui ont avancé plusieurs hypothèses: Démétrios était-il trop jeune? Était-il absent de la cour ou le roi ne voulait-il pas que son fils cadet qui n'était pas son héritier figurât dans cette souscription?⁹⁵. On constate donc que, dans tous les cas, le "prince héritier" a participé aux affaires du royaume avant d'accéder au pouvoir. Peut-on aller jusqu'à parler de corégence? Certains historiens le pensent. La possibilité de l'existence d'une corégence chez les souverains antigonides ne reposant que sur une inscription qui fait difficulté me paraît loin d'être assurée. Je ne reprendrai pas ici cette question épineuse et renverrai aux remarques faites récemment par D.Knoepfler, lesquelles mettent fortement en doute et à juste titre, me semble-t-il- la thèse d'une association au trône de Démétrios II par Antigone Gonatas⁹⁶.

C'est souvent le roi régnant qui impose à son héritier sa future épouse car les mariages royaux sont, la plupart du temps, on le sait, des mariages diplomatiques qui scellent des alliances ou qui, du moins, renforcent les liens d'amitié avec d'autres Etats. Ainsi Antigone Gonatas renoue avec les Séleucides en donnant en mariage, dans les années 250, son fils Démétrios II, âgé d'une vingtaine d'années, à la fille d'Antiochos Ier et de Stratonice –et sœur d'Antiochos II– Stratonice⁹⁷. Ce même Gonatas, quelques années plus tard, vers 245, souhaitant récupérer l'Acrocorinthe détenue par la veuve d'Alexandre, Nikaia, aurait proposé à cette dernière un mariage avec ce même Démétrios. Le récit de Plutarque qui pose divers problèmes a paru suspect à beaucoup de commentateurs et il n'est pas certain que le mariage ait vraiment eu lieu⁹⁸. En tout cas, pour notre propos, ce qui importe, c'est de constater que le roi peut imposer un mariage au "prince héritier" pour des raisons politiques. Le cas de Dôson est différent puisqu'il s'est vu dans l'obligation d'épouser la veuve de son pupille pour renforcer le droit au trône de ce dernier. Vers 182, Philippe V a accepté de donner pour femme à l'un de ses fils, probablement Persée, une princesse bastarne, manifestant ainsi sa volonté de bonne entente avec ce peuple installé sur la rive gauche du Danube⁹⁹.

Les rois antigonides ont manifesté leur affection et leur estime à leur héritier. On sait qu'Antigone Gonatas pourvoyait aux frais des fêtes célébrées à Athènes pour l'anniversaire d'Alcyoneus¹⁰⁰. En 183, Philippe V fonde la ville de Perseis en Derriopos¹⁰¹: le nom même montre que le souverain tenait à honorer son fils aîné

⁹⁵ *ISE* II 102; voir Migeotte 1992, 92 n.142 qui rappelle les différentes hypothèses proposées.

⁹⁶ Knoepfler 2001, 145 et n.232, 233, 234.

⁹⁷ *Eus.*, *Chron.* 1.249 (ed. Schoene); *Just.*, *Epit.* 28.1.2; en dernier lieu, Carney 2000, 184-7.

⁹⁸ *Plu.*, *Arat.* 17; en dernier lieu, Carney 2000, 188-9.

⁹⁹ *Liv.* 40.5.10 qui ne dit pas s'il s'agit de Persée ou de Démétrios; en dernier lieu, Carney 312-313 n.58; ajoutons que Dell 1983, 73 considère qu'il s'agit de Persée.

¹⁰⁰ *D.L.* 50.4.41; Tarn 1913, 335s; c'est le philosophe Hiéronymos de Rhodes qui était chargé de ces fêtes.

¹⁰¹ *Liv.* 39.53.14-16; sur cette fondation dont la localisation est discutée: Meloni 1953, 34-38; Papazoglou 1988, 304-5 (394, il faut corriger "fils cadet" en "fils aîné").

Persée. Comme cette fondation a eu lieu juste après le retour triomphal de Rome du fils cadet Démétrios, il est tentant de penser qu'en plus, elle manifestait aux yeux de tous le choix du roi en matière de successeur¹⁰². Toutefois, il convient d'être prudent car plusieurs rois ont fondé des villes pour honorer leurs épouses, Cassandre pour Thessalonikè, Antigone Gonatas pour Phila, sans que ce fait signifie un rôle politique pour ces reines¹⁰³.

Des particuliers ou des cités associent l'héritier aux honneurs, remerciements et sacrifices concernant le roi. Antigone Dôson et Philippe V ont été associés dans les honneurs par un Crétois, Etéarchos, qui, à Démétrios, a fait graver la dédicace suivante: βασιλεῖ Ἀντιγόνω[ι] καὶ Φιλίππῳ, "au roi Antigone et à Philippe"¹⁰⁴. Il est à noter que Philippe ne porte pas le titre de *Basileus*. Un groupe sculpté dans l'Altis d'Olympie les représente côte à côte, couronnés par la Grèce¹⁰⁵. Nous ignorons malheureusement les raisons de ces honneurs attribués au roi et à son héritier. Néanmoins, ces témoignages manifestent qu'il y a eu, de leur part, une participation commune à un exploit ou un bienfait. Alors que l'Attique est occupée par des garnisons macédoniennes, plusieurs inscriptions athéniennes font état de sacrifices accomplis pour un roi de Macédoine, une reine et leurs enfants¹⁰⁶, regroupant ainsi dans les honneurs les parents royaux et leurs descendants et, par conséquent, le roi et ses héritiers potentiels.

Chez les Antigonides, la règle de la primogéniture masculine a prévalu et les successions se sont faites sans heurts. Les événements qui entourent la succession de Persée montrent que le roi, s'il le souhaite, peut imposer le successeur de son choix. Mis à part le cas de Démétrios, fils cadet de Philippe V, la cour de Macédoine n'a pas connu d'assassinats dynastiques. Les sources ne mentionnent pas de terme spécifique pour désigner le "prince héritier", lequel est très certainement présenté par son père aux "premiers des Macédoniens" et à l'Assemblée. Le roi juge nécessaire la préparation de son successeur à sa future fonction et, pour ce faire, il veille à ce qu'il reçoive une éducation physique et intellectuelle de qualité et l'associe à différentes tâches dans le royaume. Une étroite collaboration entre les deux hommes semblent avoir existé. Le roi régnant peut parfois lui imposer une épouse pour des raisons diplomatiques. Enfin, en plusieurs occasions, l'héritier royal est associé aux honneurs décernés à son père, soit par des particuliers, soit par des cités.

BIBLIOGRAPHIE

- AYMARD, A. 1950, "Sur l'assemblée macédonienne", *REA* 52, 115-137.
 BELOCH, K.J. 1912-1927, *Griechische Geschichte*, I-IV, Strasbourg-Berlin.
 BIELMAN, A. 2002, *Femmes en public dans le monde hellénistique*, Paris.

¹⁰² Walbank 1979, 226.

¹⁰³ Pour ces fondations de cités portant un nom de reine, voir en dernier lieu Carney 2000, 207ss.

¹⁰⁴ *ISE* II 106; Le Bohec 1993a, 125.

¹⁰⁵ Paus. 6.16.3; Le Bohec 1993a.

¹⁰⁶ Ci-dessus n.37.

- BIKERMAN, E. 1937, “Ἀνάδειξις”, *AIPhO (Mél. Boisacq)*, Bruxelles, 117-124.
- BIZIÈRE, F. 1975, *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, livre XIX*, CUF, Paris.
- BLUM, H. 1998, *Purpur als Statussymbol in der griechischen Welt*, Bonn.
- BRECCIA, E. 1903, *Il diritto dinastico nelle monarchie dei successori d'Alessandro Magno*, Studi di Storia Antica 4, Rome.
- BRINGMAN, KL. - VON STEUBEN, H. 1995, *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer I*, Berlin.
- CABANES, P. 1976, *L'Épire de la mort de Pyrrhos à la conquête romaine*, Paris.
- CARNEY, E. 1993, “Olympias and the Image of the Royal Virago”, *Phoenix* 47, 29-56.
- CARNEY, E. 2000, *Women and Monarchy in Macedonia*, University of Oklahoma Press.
- CHRYSOSTOMOU, P. 1988, “Ἀνάκτορο Πέλλας”, *AEMΘ* 2, 113-121.
- CHRYSOSTOMOU, P. 1999, “Ἀνάκτορο Πέλλας και Πελλαία χώρα κατά το 1999”, *AEMΘ* 13, 492-5.
- CHRYSOSTOMOU, P. 2001, “Ἀνάκτορο Πέλλας 2001: « βασιλείος κάραβος »”, *AEMΘ* 15, 444.
- CHRYSOSTOMOU, P. 2003, in *Πέλλα και η περιοχήτης*, Thessalonique, 33-5.
- CORVISIER, J.N. 1999, “La succession royale molosse”, in *L'Illyrie méridionale et l'Épire dans l'Antiquité. Actes du III^e Colloque international de Chantilly '16-19 octobre 1996*, Paris, 394-401.
- DELL, H.J. 1983, “The quarrel between Demetrius and Perseus : a note on Macedonian national policy”, *Ancient Macedonia* 3, Thessalonique, 67-76.
- DONTAS, G.S. 1983, “The true Aglaurion”, *Hesperia* 52, 48-63.
- FLACELIÈRE, R.- CHAMBRY, E. 1966, *Plutarque, Vie de Paul-Emile*, CUF, Paris.
- FLACELIÈRE, R.- CHAMBRY, E. 1971, *Plutarque, Vie de Pyrrhus*, CUF, Paris.
- FLACELIÈRE, R.- CHAMBRY, E. 1975, *Plutarque, Vie d'Alexandre*, CUF, Paris.
- GABBERT, J.J. 1997, *Antigonus Gonatas. A political biography*, Londres, New York.
- GALLIS, I. 1977, *Ancient Macedonia*, II, Thessalonique, 33-43.
- GAUTHIER, PH. - HATZOPOULOS, M.B. 1993, *La loi gymnasiarchique de Béroia, Mélétemata* 16, Athènes.
- GOUILLART, CH. 1986, *Tite-Live, Histoire romaine, livre XL*, CUF, Paris.
- GREENWALT, W. S. 1989, “Polygamy and succession in Argead Macedonia”, *Arethusa* 22, 19-45.
- GRIMAL, P. 1951, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris.
- HAMILTON, J.R. 1969, *Alexander. A Commentary*, Oxford.
- HAMMOND, N.G.L. 1979, in Hammond, N.G.L. – Griffith, G.T., *A History of Macedonia*, II, Oxford.
- HAMMOND, N.G.L. 1988, in Hammond, N.G.L. - Walbank, F.W., *A History of Macedonia*, III, Oxford.
- HAMMOND, N.G.L. 1989, *The Macedonian State. Origins, Institutions and History*, Oxford.
- HATZOPOULOS, M.B. 1986, “Succession and Regency in Classical Macedonia”, *Ancient Macedonia* IV, Thessalonique, 279-292.
- HATZOPOULOS, M.B. 1990, “Un nouveau document du règne d'Antigone Gonatas”, *Poikila, Mélétemata* 10, Athènes.
- HATZOPOULOS, M.B. 1994, *Cultes et rites de passage en Macédoine, Mélétemata* 19, Athènes.
- HATZOPOULOS, M.B. 1996, *Macedonian Institutions under the Kings, Mélétemata* 22, I-II, Athènes.
- HECKEL, W. 1988, *The Last Days and Testament of Alexander the Great: A Prosopographical Study*, Stuttgart.

- HUS, A. 1977, *Tite-Live, Histoire romaine, livre XL*, CUF, Paris.
- MORETTI, L. 1967-1976, *Iscrizioni storiche ellenistiche*, I-II, Florence (ISE).
- KNOEPFLER, D. 2001, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté, Eretria XI*.
- LAUNEY, M. 1950, *Recherches sur les armées hellénistiques*, I- II, Paris.
- LEGRAS, B. 1999, *Néotés. Recherches sur les jeunes Grecs dans l'Égypte ptolémaïque et romaine*, Genève.
- LE BOHEC, S. 1985, "Les *PHILOI* des rois antigonides", *REG* 98, 93-124.
- LE BOHEC, S. 1987, "L'entourage royal à la cour des Antigonides", in E. Lévy (éd.), *Le système palatial en Orient, en Grèce et à Rome. Actes du Colloque de Strasbourg 19-22 juin 1985*, 315-326.
- LE BOHEC, S. 1993a, *Antigone Dôsôn, roi de Macédoine*, Nancy.
- LE BOHEC, S. 1993b, "Remarques sur l'âge de la majorité chez les rois de Macédoine", *Ancient Macedonia V 2*, Thessalonique, 779-788.
- LÉVÊQUE, P. 1957, *Pyrrhos*, Paris.
- Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae I*, Munich (LIMC).
- LILIBAKI-AKAMARTI, M. 2001, "Νέος κιβωτιόσχημος τάφος με ζωγραφική διακόσμησηστην Πέλλα", *AEMΘ* 15, 451-459.
- MARROU, H.I. 1960, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris (5^{ième} éd.).
- MELONI, P. 1953, *Perseo e la fine della monarchia macedone*, Rome.
- MIGEOTTE, L. 1992, *Les souscriptions publiques dans les cités grecques*, Genève-Québec.
- MIKALSON, J.D. 1998, *Religion in Hellenistic Athens*, Berkeley.
- MIRON, D. 2000, "Transmitters and Representatives of Power: Royal Women in Ancient Macedonia", *AncSoc* 70, 35-52.
- OGDEN, D. 1999, *Polygamy, Prostitutes and Death. The Hellenistic Dynasties*, The Classical Press of Wales.
- O'NEIL, J.L. 1999, "Olympias: The Macedonians will never let themselves be ruled by a woman", *Prudentia* 31, 1-14.
- PAPAZOGLU, F. 1988, *Les villes de Macédoine à l'époque romaine*, *BCH Suppl.* 14, Athènes.
- PALAGIA, O. 2000, "Hephaestion's Pyre and the Royal Hunt of Alexander", in A. B. Bosworth, E.J. Baynham (eds.), *Alexander the Great in Fact and Fiction*, Oxford, 167-206.
- PRÉAUX, CL. 1997, *Le monde hellénistique*, I-II, Paris (4^{ième} éd.).
- PRITCHETT, W.K. 1979, *The Greek State at War*, III, University of California Press.
- REINHOLD, M. 1970, *History of Purple as Status Symbol in Antiquity*, Bruxelles.
- SAATSOGLU-PALIADELI, CH., à paraître, *The Hunting scene on Philip's Tomb at Vergina*.
- SAVALLI-LESTRADE, I. 1998, *Les philoi royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève.
- TARN, W.W. 1913, *Antigonos Gonatas*, Oxford.
- WALBANK, F.W. 1940, *Philip V of Macedon*, Cambridge.
- WEHRLI, CL. 1969, *Antigone et Démétrios*, Genève.
- WILL, ED. 1979-1982, *Histoire politique du monde hellénistique*, I-II, Nancy (2^{ième} éd.).